

# FICHE ANNUELLE D'ACTIVITÉS DE L'EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE<sup>1</sup>

Stagiaire, M., M <sup>me</sup> : .....	Année de stage : 1 <sup>ère</sup> <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> <input type="checkbox"/>
Adresse (domicile) : .....	N° d'inscription : .....
Maître de stage, M., M <sup>me</sup> : .....	CROEC : ..... CRCC : .....
Maître de stage CAC habilité, M., M <sup>me</sup> : .....	CRCC : .....
Co-maître de stage expert-comptable, M., M <sup>me</sup> : .....	
Contrôleur adjoint de stage, M., M <sup>me</sup> : .....	

Travaux effectués du ..... au .....

<b>TRAVAUX PROFESSIONNELS EXPERTISE COMPTABLE</b>	<b>Nb heures</b>	<b>TRAVAUX PROFESSIONNELS AUDIT</b>	<b>Nb heures</b>
<b>Travaux liés à l'établissement des états financiers (total heures) :</b>		<b>Missions de certification (total heures) :</b>	
• Travaux de suivi comptable		• Comptes annuels	
• Organisation comptable, orientation et planification de la mission			
• Travaux de contrôle		• Comptes consolidés	
• Travaux de fin de mission			
• Autres (à préciser) :		<b>Autres missions légales et réglementaires :</b>	
○			
○		<b>Autres prestations (total heures)<sup>2</sup> :</b>	
<b>Missions d'audit contractuel</b>			
<b>Missions d'accompagnement et de conseil (total heures) :</b>		• Attestations	
• Assistance et conseil en organisation			
• Assistance et conseil en matière sociale		• Autres (à préciser) :	
• Assistance et conseil en matière fiscale			
• Assistance et conseil en gestion		○	
• Assistance et conseil en durabilité		○	
• Assistance et conseil en matière juridique		○	
• Assistance et conseil en informatique et outils numériques		<b>Suivi de formations en audit &amp; CAC (total heures)<sup>2</sup> :</b>	
<b>Missions d'expertise judiciaire</b>		• Formations du programme du stage	
<b>Gestion du cabinet</b>			
<b>Suivi de formations hors programme du stage</b>		• Formation continue audit et CAC	
<b>Animation de formations</b>			
<b>TOTAL (a)</b>		<b>TOTAL (b)</b>	
<b>TOTAL (a) + (b) :</b>			

Total général du nombre d'heures (a + b)  dont (a)  heures de travaux liés à l'expertise comptable et (b)  heures de travaux liés au commissariat aux comptes réalisées sous la supervision du commissaire aux comptes habilité.

**Observations des maîtres et/ou du co-maître de stage (à compléter obligatoirement)**

Maître de stage :      Maître de stage CAC habilité :      Co-maître de stage EC :      Contrôleur adjoint du stage :      Stagiaire :

Dates  
Signatures

1. Établir une nouvelle fiche en cas de changement de maître de stage.  
2. Les heures de formation s'ajoutent aux 200 heures de travaux d'audit mais ne les remplacent pas.